



Photo : Huguette Caza

LE MOT DU MAIRE

par Peter Manning



En tout premier lieu, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous nos citoyens et citoyennes une année 2019 pleine de santé.

Les membres du conseil viennent de compléter la 1^{re} année du mandat qui leur a été confié en novembre 2017. Cette année en fut une d'apprentissage qui leur a permis de prendre connaissance des procédures,

des règlements et des lois concernant le milieu municipal. En 2019, tous ces acquis leur permettront de bien administrer votre municipalité.

MERCI DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS FAITES.

Voici un résumé de ce qui s'est passé au sein de notre communauté en 2018 :

- Accueil d'une nouvelle conseillère madame Sarah Carrier qui nous offre, entre autres, le point de vue des jeunes familles;
- Engagement de notre nouvelle directrice-générale et secrétaire-trésorière, madame Emmanuelle Fredette en début d'année;
- Engagement de Michel Labonté à titre d'adjoint au directeur des travaux publics.

Au niveau de l'administration générale, nous avons traité plusieurs dossiers :

- Modification du code d'éthique et de déontologique des employés;
- Amélioration et mise à jour du manuel des employés en lien avec les nouvelles normes de la CNESST;
- Mise en place d'une nouvelle politique salariale;
- Désignation d'un répondant en matière d'accommodement;
- Modification de la politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités;
- Amorçage de la mise à jour de la politique familiale de Piopolis;
- Modification du Règlement relatif au Programme d'aide aux familles et aux aînés (remboursement);
- Participation au Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit;
- Préparation du nouveau règlement concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics;
- Réalisation des étapes préliminaires du projet de belvédère du chemin de Bury.

LE MOT DU MAIRE (SUITE)

par Peter Manning

Au niveau du transport :

- Achat d'une nouvelle niveleuse suite à l'incendie de l'an dernier;
- Nouveau contrat de déneigement avec le ministère des Transports;
- Amélioration de la chaussée sur le rang des Greniers;
- Intervention auprès du ministère des transports et de la Sûreté du Québec pour le ralentissement de la vitesse des véhicules dans le village et la limite du passage des poids lourds (proposition).

Au niveau de l'environnement :

- Participation avec Lac-Mégantic, Frontenac, Marston et Piopolis à la mise en place de stratégies pour lutter contre le myriophylle à épi et sensibiliser la population;
- Adhésion à la collecte supplémentaire des plastiques agricoles de la MRC;
- Installation d'un séparateur d'huile au garage municipal.

Au niveau sécurité publique :

- Acquisition d'un nouveau camion autopompe en partenariat avec Lac-Mégantic, Frontenac, Marston et Piopolis;
- Démarrage de la démarche pour uniformiser le Plan des mesures d'urgence pour l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit;
- Implantation de la première phase des plaquettes avec numéros civiques.

Au niveau loisirs et culture :

- Passage de Canada Man/Woman;
- Passage du Tour de Beauce;
- Grand tour du Lac;
- Mise en place d'une équipe de rameurs de bateaux-dragons pour la levée de fonds de la Maison 5^e saison;
- Aménagement d'une nouvelle piste rustique et d'un nouveau point de vue au Scotch Cap;
- Accueil d'un groupe de chanteurs belges;
- Soutien financier pour la première édition de la Balade des clochers.

Le dynamisme d'une municipalité dépend beaucoup de l'implication de bénévoles. En effet, sans eux la vie sociale serait d'une tristesse. Le dynamisme de notre communauté est envié par beaucoup de gens. Tous ceux et celles qui aimeraient s'impliquer peuvent se joindre en tout temps avec un ou des comités de son choix.

Merci à *Piopolis fête l'hiver* de faire bouger la population, au festival du Comité culturel pour la présentation de spectacles qui n'ont rien à envier aux grandes villes, au CDLP pour toutes ses réalisations qui rendent notre milieu plus agréable pour les citoyens et visiteurs. Nous désirions remercier également l'AFEAS pour son dynamisme à préparer de belles rencontres autour d'un bon repas, à la FADOQ pour nous donner la chance de se rencontrer et de partager, à l'ATCP pour la magnifique exposition Les pierres qui font jaser, à notre *Noël des enfants* qui chaque année vient mettre de la joie dans le cœur des petits et des grands, au comité de la Marina pour leur implication à rendre la vie des plaisanciers plus agréable et enfin au comité du Petit bonheur pour les nombreux services offerts à la population.

ÉQUIPE DU JOURNAL

RÉDACTION, CONTENU ET RÉVISION

Isabelle Cameron
Gestion des textes et coordination

Danielle Goulet
Révisseuse linguistique

Nicole Charette
Représentante du Conseil municipal

PHOTOGRAPHIES

Huguette Caza et Isabelle Cameron

INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Mélanie Nadeau – MelanieNadeau.com

VERSION NUMÉRIQUE

www.piopolis.quebec | Le Citoyen

Dépôts légaux : 1^{er} trimestre 2019

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Bibliothèque et Archives Canada

ISSN/ISBN 1 486-5750

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	1
Les échos du Conseil.....	3
Prévisions budgétaires 2019.....	5
Comparaison taxation 2018-2019.....	6
Les fausses alarmes.....	6
Mise à jour de la Politique municipale de la famille de Piopolis.....	7
Le programme d'aide aux familles et aux aînés de la municipalité.....	7
L'inspecteur municipal.....	8
La persévérance scolaire.....	9
Un solde migratoire positif pour Piopolis.....	9
Succès de la Ferme du vieux village.....	9
Des nouvelles de la Fabrique.....	10
Des nouvelles de la Pastorale.....	10
Le mot de la biblio.....	10
Guignolée.....	11
Des nouvelles du comité Les Petits Bonheur.....	11
Des nouvelles de l'Afeas.....	11
Des nouvelles de l'Association touristique et culturelle de Piopolis.....	12
Des nouvelles du Comité de développement local de Piopolis.....	12
Bienvenue au Café de Pio.....	12
Petits, jeunes, moyens, vieux, grands... bricolent à Piopolis.....	13
Publicités.....	14

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis
du **5 novembre 2018**, les membres ont notamment :

- Reçu l'état comparatif des activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018;
- Procédé à l'embauche de M. Michel Labonté à titre d'adjoint au directeur des travaux publics;
- Accordé un montant de 100 \$ à Place aux jeunes un organisme qui favorise la migration, l'établissement et la rétention de jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans dans la MRC du Granit;
- Autorisé la directrice générale à s'inscrire à la formation Dans la foulée de l'adoption des PL 122, 155 et 108;
- Autorisé la tenue d'un souper de Noël à l'Auberge au Soleil Levant pour les employés et les élus de la Municipalité ainsi que leurs conjoint(e)s;
- Approuvé les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang des Grenier pour un montant subventionné de 14 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Donné l'avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement serait adopté afin d'encadrer la consommation de cannabis dans les lieux publics;
- Renouvelé l'adhésion au Carrefour action municipale et famille pour l'année 2018-2019;
- Adopté le second projet de règlement no 2018-05 modifiant le règlement de zonage no 2006-009 afin de créer la zone A-7, d'autoriser l'usage de commerce en lien avec les activités agricoles et d'autoriser la garde de poules;
- Adopté la tarification et l'horaire du camping municipal pour la saison 2019;
- Accordé un soutien financier de 200 \$ pour l'organisation de cours de natation pour les élèves de maternelles des écoles de Woburn et Notre-Dame-des-Bois (2 élèves de Piopolis).

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis
du **3 décembre 2018**, les membres ont notamment :

- Accepté l'offre de services professionnels de Caïn Lamarre, en tant que conseillers juridiques, pour l'année 2019;
- Conformément à la loi, et ce dans les 60 jours de l'anniversaire de proclamation de leur élection, déposé les formulaires de déclaration de mises à jour des intérêts pécuniaires des élus municipaux;

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

- Donné l'avis de motion à l'effet qu'à la séance extraordinaire du 20 décembre, serait présenté le projet de règlement numéro 2019-01 modifiant le règlement 2018-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêts;
- Donné l'avis de motion et présenté le projet de règlement numéro 2019-02 sur le traitement des élus municipaux;
- Adopté le calendrier 2019 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal;
- Autorisé l'indexation des salaires des employés municipaux de l'ordre de 2.4% pour l'année 2019;
- Nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton, bureau de Lac-Mégantic, à titre de vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018;
- Retenu les services de HB archivistes s.e.n.c. selon le forfait hebdomadaire proposé pour la gestion des archives municipales de Piopolis;
- Retenu l'offre du plus haut soumissionnaire pour la vente d'équipements municipaux soit 250 \$ pour la remorque à benne et 50 \$ pour le lot de seize barils;
- Autorisé la présentation d'une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 et confirmé la contribution de la municipalité pour un montant d'au moins 900 \$;
- Autorisé la présentation d'une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 et confirmé la contribution de la municipalité pour un montant d'au moins 2 000 \$;
- Présenté le projet de règlement no 2019-04 concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics;
- Donné l'avis de motion et présenté le Règlement no 2019-03 modifiant le Règlement no 2017-06 pour le programme d'aide aux familles et aux aînés de la Municipalité de Piopolis;
- Adopté le règlement no 2018-05, modifiant le règlement de zonage no 2006-009 afin de créer la zone A-7, d'autoriser l'usage de commerce en lien avec les activités agricoles et d'autoriser la garde de poules;
- Autorisé une demande de permis pour procéder au changement et à l'agrandissement de la porte de garage de la résidence située au 343 rue Principale (PIIA);

- Autorisé une demande de permis pour l'agrandissement du garage situé au 515 rue Principale (PIIA);
- Procédé à l'embauche de Jules Grenier à titre de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2018-2019;
- Autorisé un soutien financier maximum de 1 000 \$ au comité Piopolis fête l'hiver.

Lors des séances extraordinaires du Conseil de la Municipalité de Piopolis tenues le **20 décembre 2018**, les membres ont notamment :

- Procédé à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2019;
- Procédé à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2021;
- Présenté le projet de Règlement 2019-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt.

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **14 janvier 2019**, les membres ont notamment :

- Adopté le Règlement numéro 2019-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt;
- Adopté le Règlement 2019-02 modifiant le règlement numéro 2015-03 sur le traitement des élus municipaux;
- Adopté une nouvelle politique salariale, incluant ses annexes, dont les descriptions de tâches, et une nouvelle version du « manuel de l'employé »;
- Conformément à la Loi sur les normes du travail, adopté la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail;
- Renouvelé le contrat annuel de soutien avec Infotech (logiciels SYGEM) d'un montant de 5 725 \$ plus taxes;
- Renouvelé l'adhésion annuelle à Québec municipal pour 2019;
- Tel qu'indiqué au contrat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, payé la cotisation 2019 à titre de membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance protection au coût total de 811 \$ taxes incluses;
- Appuyé l'Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant pour le projet Offensive contre le myriophylle à épi dans le lac Mégantic et son suivi et autorisé une contribution financière de 7 500 \$ répartie sur deux ans;
- Autorisé la signature du contrat de service avec Services sanitaires Denis Fortier, relatif à la disposition des ordures résidentielles, commerciales et industrielles provenant du territoire de la Municipalité de Piopolis et ce pour 2019 et 2020;

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

- Adopté le Règlement no 2019-04 concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics;
- Autorisé le remboursement des activités des enfants et des aînés au 31 décembre 2018, soit 10 demandes de remboursement provenant de familles (14 enfants) pour un montant de 2 229.20\$, et 14 demandes de remboursement provenant d'aînés pour un montant de 1 309\$;
- Adopté le Règlement no 2019-03 modifiant le Règlement no 2017-06 sur le Programme d'aide aux familles et aux aînés;
- Autorisé un soutien financier de 25 \$ au Comité intergénération de la MRC du Granit.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 (Adoptées le 20 décembre 2018)

par Peter Manning, maire

VOICI LE BUDGET ADOPTÉ POUR L'ANNÉE 2019

La préparation du budget 2019 est le résultat d'un exercice rigoureux et comportant des choix difficiles pour le conseil dans le but de maintenir une bonne situation financière.

Trois constats majeurs ont dicté nos décisions :

- La nécessité d'injecter davantage dans les travaux publics pour mieux entretenir nos chemins et nos véhicules;
- L'importance de réduire au maximum les montants provenant du surplus accumulés qui ont été affectés, année après année, pour équilibrer le budget afin de conserver notre « bas de laine »;
- Après nous avoir comparé à l'ensemble des municipalités de la MRC, il est clair que l'augmentation de la taxe foncière, essentielle au maintien de nos acquis et de la qualité de nos services, est inévitable.

REVENUS	2018	2019
Taxes sur la valeur foncière	626 506\$	778 064\$
Taxes sur une autre base	142 650\$	155 024\$
Paiement tenant lieu de taxes	10 192\$	10 192\$
Transferts	151 422\$	164 839\$
Services rendus	269 000\$	272 797\$
Imposition de droits	25 500\$	22 000\$
Intérêts	2 000\$	1 500\$
Autres revenus	66 420\$	67 687\$
Affectations	25 000\$	10 000\$
Total des revenus et affectations	1 318 690\$	1 482 103\$

DÉPENSES	2018	2019
Administration générale	247 536\$	261 640\$
Sécurité publique	109 441\$	129 123\$
Transport	325 714\$	420 630\$
Hygiène du milieu	124 306\$	147 758\$
Santé et bien-être	15 000\$	20 675\$
Aménagement, urbanisme et développement	48 160\$	58 179\$
Loisirs et culture	217 864\$	220 571\$
Frais de financement	28 267\$	24 486\$
Autres activités financières	202 402\$	199 041\$
Total des dépenses et affectations	1 318 690\$	1 482 103\$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Coûts assumés par les contribuables de Piopolis

Quotes-parts MRC du Granit	119 151\$
Sécurité incendie (entente intermunicipale) excluant les interventions	23 296\$
Sûreté du Québec	74 282\$
Entente de loisirs (CSM)	14 324\$

Vous êtes invités à une présentation du budget 2019, le 11 février à 19 h à la salle municipale.

COMPARAISON TAXATION 2018-2019

par Peter Manning, maire

6

ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

TAXES FONCIÈRES (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

	2018	2019
Générale	0,6304\$	0,7930\$
Sûreté du Québec	0,0793\$	0,0837\$
Total taxes foncières	0,7097\$	0,8767\$

TAXES DE SERVICES

Ordures résidentiel (\$/bac)	114,00\$	127,00\$
Ordures conteneur de 2 verges	839,00\$	864,00\$
Ordures conteneur de 4 verges	1 381,00\$	1 423,00\$
Ordures conteneur de 6 verges	1 694,00\$	1 744,00\$
Recyclage résidentiel (\$/bac)	20,00\$	20,00\$
Recyclage conteneur de 2 verges	665,00\$	685,00\$
Recyclage conteneur de 4 verges	1 070,00\$	1 103,00\$
Recyclage conteneur de 6 verges	1 345,00\$	1 385,00\$
Matières organiques (\$/bac)	56,00\$	56,00\$
Matières organiques (gros générateur)	-	-
Boues (vidange aux 2 ans)	70,00\$	104,00\$
Boues (vidange aux 4 ans)	35,00\$	52,00\$
Boues (vidange annuelle)	140,00\$	207,00\$

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Aqueduc fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	107,00\$	112,00\$
Aqueduc règlement d'emprunt 2002-003 (\$/unité)	72,00\$	72,00\$
Égout fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	213,00\$	213,00\$
Aqueduc et égout règlement d'emprunt 2008-12 (\$/unité)	520,00\$	528,00\$
Total aqueduc et égouts	912,00\$	925,00\$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2021

	2019	2020	2021
Sécurité			
Camion-citerne autopompe (intermunicipale)	20 500\$	-	-
Plaquettes pour numéros civiques (phase II)	5 000\$	-	-
Développement			
Belvédère du Chemin de Bury	-	*45 000\$	-
Voirie			
Camion de déneigement	-	350 000\$	-

Loisirs et culture

Refaire la toiture du centre communautaire - - 25 000\$

Maison culturelle Laurier-Gauthier

Revêtement extérieur et fenêtres - - 65 000\$

Total 25 500\$ 395 000\$ 90 000\$

(363 500\$ municipalité) ←

*Projet réalisable avec octroi d'une subvention de 31 500\$

Les fausses alarmes... très coûteuses pour une municipalité

par Nicole Charette, conseillère municipale

Selon les dispositions du *Règlement 2017-09 concernant la constitution du service de sécurité incendie et des règles applicables en matière de sécurité incendie*, la Municipalité doit intervenir dès qu'un appel est logé à la centrale d'alarmes. Lors de cette intervention, les Services de sécurité incendie de Lac-Mégantic et de Woburn déploient leurs camions citernes ainsi qu'une quinzaine de pompiers. Que l'alarme soit réelle ou qu'il s'agisse du mal fonctionnement de votre système d'alarme, les coûts demeurent les mêmes et la Municipalité doit les assumer.

Ainsi, la municipalité a dû payer près de 10 000\$ pour l'année 2018.

La municipalité a donc choisi de tarifer les fausses alarmes répétées afin notamment de sensibiliser les citoyens quant aux conséquences opérationnelles et financières qui résultent d'un mauvais fonctionnement des systèmes d'alarme.

Il est donc interdit, à toute personne, de loger ou transmettre directement ou indirectement, soit par une centrale d'alarmes ou autrement, plus de deux fausses alarmes par année (365 jours consécutifs). Les citoyens qui enfreignent ce règlement seront passibles d'une amende lors de la 3^e infraction et il y aura une amende pour chaque fausse alarme supplémentaire.

Il faut donc être vigilant et prendre les dispositions nécessaires afin que le système d'alarme se déclenche uniquement lors d'effraction ou d'incendie.

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE LA FAMILLE DE PIOPOLIS

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière



La Municipalité de Piopolis est heureuse d'annoncer l'octroi d'une aide financière de 5 250\$ du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales. Cette aide financière permettra de réaliser la mise à jour de la Politique municipale des familles de Piopolis et de son plan d'action au cours de la prochaine année.

Plusieurs actions ont été réalisées par la Municipalité dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés 2013-2015. Le conseil municipal souhaite reprendre le pouls des familles du milieu afin de s'assurer que les actions qui seront mises en place pour les années à venir répondent à leurs besoins et préoccupations actuels. Ainsi, la population sera consultée en début d'année 2019 et le portrait de la communauté à ce niveau sera rafraîchi. Les différents champs d'action municipaux rattachés aux familles guideront la collecte des informations. De plus, une analyse et une priorisation des actions à entreprendre seront effectuées afin de bien planifier le prochain plan d'action de la Municipalité visant à favoriser la qualité de vie des familles à Piopolis.

Un comité de pilotage a été mis sur pied en début d'automne afin de procéder à la mise à jour de la politique municipale des familles. En voici la composition :

- Nicole Charette :** élue responsable du dossier de la Politique de la famille de la Municipalité
- Sarah Carrier :** conseillère municipale et représentante des parents
- Sylvie Carrier :** enseignante au niveau primaire et représentante des parents
- Michelle Plamondon :** représentante des grands-parents
- Emmanuelle Fredette :** directrice générale de la Municipalité de Piopolis
- Marie-Claude Lacombe :** chargée de projet pour la Municipalité de Piopolis



LE PROGRAMME D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Le programme d'aide aux familles et aux aînés de la Municipalité de Piopolis vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Aider les aînés admissibles en favorisant leur maintien à domicile le plus longtemps possible pour une compensation du fardeau fiscal municipal résultant de la tarification du service de collecte des ordures et des matières recyclables;
- Aider financièrement les familles résidentes de Piopolis;
- Contre les tendances démographiques négatives;
- Favoriser la rétention des familles;
- Favoriser la bonne forme physique et l'accès aux loisirs des enfants et des aînés.

Les principales modifications apportées au programme selon le Règlement 2019-03 sont les suivantes :

- L'aide maximum annuelle sera répartie au prorata du nombre de demandes pour soutenir un maximum de familles et éviter des refus;
- Les demandes seront traitées une seule fois par année au mois de décembre pour les montants encourus durant l'année. La demande devra être déposée au bureau municipal au plus tard le troisième jeudi de novembre;
- Les preuves de participation pourront être soumises plus rapidement soit au minimum un mois après le début de l'activité;
- 50% des coûts d'inscription à un service d'animation estivale seront admissibles;
- L'aîné admissible au remboursement de certaines taxes de services devra être propriétaire ou copropriétaire depuis plus de 5 ans (au lieu de 15 ans).

Vous pouvez consulter le nouveau règlement sur le site de la municipalité : <https://piopolis.quebec/content/reglements-et-politiques>

L'INSPECTEUR MUNICIPAL

par Serge Gaudard, inspecteur en bâtiment et en environnement

L'ÉCLAIRAGE

Quand on se promène le soir en hiver, le ciel est remarquable. La Réserve internationale de ciel étoilé du Mont Mégantic (RICEMM) recommande l'utilisation de luminaires respectueux du ciel étoilé, de la santé humaine et de l'environnement. Le règlement de zonage des municipalités de la MRC du Granit et du Haut Saint-François consacre un chapitre à cet effet. À Piopolis, c'est le chapitre 12. Si vous avez des projets d'aménagement de votre éclairage extérieur, afin d'éviter de payer une contravention, consultez l'inspecteur au bureau municipal ou suivez le règlement. Pour mieux le comprendre, voici les recommandations du RICEMM pour l'éclairage extérieur.

• Bien évaluer le besoin.

Est-ce que c'est nécessaire d'éclairer? Nous sous-estimons notre capacité de voir le soir. Il n'est pas établi que plus de lumières découragent les infractions. Il faut se rappeler que l'éclairage extérieur représente une dépense non négligeable d'électricité.

• Ajuster l'orientation.

Optez pour des luminaires dont le flux lumineux est orienté vers la surface à éclairer. La lumière émise vers le ciel n'aide pas à mieux voir tandis que la lumière émise vers l'horizon contribue à l'éblouissement. Un luminaire bien choisi utilise plus efficacement sa lumière, permet une économie d'électricité et évite de voiler le ciel.

• Limiter la lumière bleue.

Privilégiez l'utilisation de sources lumineuses de couleur ambrée plutôt que celles de couleur blanche. Ces dernières sont les plus dommageables pour la santé, l'environnement et le voilement des étoiles en raison de leur grande proportion de lumière bleue.

• Réduire l'intensité.

Choisissez un luminaire produisant un éclairage sobre et uniforme avec une intensité lumineuse sans excès. Cela permet à l'œil à s'adapter à la luminosité ambiante tout en assurant la visibilité requise et une sécurité des lieux. Réduire l'intensité lumineuse permet aussi de diminuer grandement la réflexion lumineuse qui est importante en hiver (neige, glace).

• Contrôler la période d'utilisation.

La période et la durée d'utilisation de l'éclairage sont des facteurs à considérer. Installez une minuterie, un détecteur de mouvement ou éteignez les lumières avant la nuit, ces gestes permettent d'utiliser l'éclairage selon les besoins. Il existe aussi des dispositifs intelligents qui permettent de contrôler l'éclairage selon plusieurs paramètres (heure de la nuit, temps défini).

PROBLÉMATIQUES	ADÉQUATS		
	  		
Conseil : Assurez-vous d'orienter votre lampadaire à l'horizontale et choisissez judicieusement l'intensité du lampadaire.			
	  		
Conseil : Un détecteur de mouvement est idéal pour vous avertir et permet une utilisation efficace de votre éclairage.			
	  		
Conseil : Choisissez un lampadaire où l'ampoule est cachée pour réduire l'éblouissement et augmenter la sécurité.			
 Blanc-froid > 2700 K	 Jaune « anti-insectes »	 Blanc-chaud < 2700 K	 Ambré
Conseil : Les ampoules jaunes sont peu dispendieuses et idéales pour réduire les impacts négatifs de la lumière nocturne.			
Source : RICEMM, décembre 2018			

POËLE À BOIS

Après avoir vu plusieurs merveilles dans le ciel, il peut être agréable de se faire une flambée dans son poêle à bois pour se réchauffer.

À Piopolis, la ressource en bois est abondante et plusieurs résidences se chauffent au bois. Il existe un règlement provincial issu de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) sur le chauffage au bois (Q2, r. 1). Si vous devez vous choisir un poêle à bois, optez pour la norme CAN/CSA-B415.1 de l'Association canadienne de normalisation ou la norme 40 CFR 60, subpart AAA, publiée par la United States Environmental Protection Agency (EPA).

Un appareil certifié consomme moins de bois, pollue moins et réchauffe autant ou même plus. Les effets néfastes sur la santé d'un poêle qui dépasse les normes sont nombreux : irritation des voies pulmonaires, aggravation des maladies cardiorespiratoires et mortalité plus hâtive.

Concernant l'environnement et le nombre de particules fines émises avec la fumée, la norme actuelle (depuis 2015) est de 4,5 grammes/heure. À Montréal, la norme est de 2,5 g/h depuis 2017. En 2020, l'EPA prévoit une norme semblable pour les États-Unis et comme notre réglementation en tient compte, faites donc un choix judicieux qui tient compte de cette norme. Avec les nouvelles technologies, certains poêles peuvent atteindre moins de 1 g/h.

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

par Isabelle Cameron, secrétaire

Notre équipe municipale est fière de valoriser l'éducation et de contribuer à rappeler l'importance de la persévérance scolaire. Nous sommes fiers aussi de soutenir les acteurs du milieu scolaire et communautaire et de contribuer au développement d'actions municipales qui ont un impact positif sur la réussite éducative des jeunes de la municipalité.

C'est à la portée de tous de poser des gestes qui représenteront des « + » pour la persévérance scolaire et la réussite éducative d'un jeune aux différentes étapes de sa vie. C'est l'addition de tous ces gestes qui fait une réelle différence dans sa réussite éducative.

Du 11 au 15 février 2019, posez un geste qui démontre votre appui.

Succès de la Ferme du vieux village

par Peter Manning, maire

«La Ferme du vieux Village de Piopolis a laissé sa marque à la finale canadienne Royal Winter Fair de Toronto» c'est ce que publiait l'Écho de Frontenac le 4 janvier dernier.

En effet, la ferme de la famille Foley a remporté, pour une 12^e année consécutive, les bannières du Meilleur éleveur et Meilleur exposant du Canada. De plus, Vieux village BK jewel, une jeune vache de trois ans, a été couronnée Grande championne de l'édition 2018.

Le conseil ainsi que la population désirent féliciter la famille Foley pour leur magnifique travail et leurs succès répétés au fil des années.



UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF POUR PIOPOLIS

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Notre municipalité a de quoi se réjouir! Son solde migratoire est positif avec 18 résidents de plus en 2019.

Voici ci-dessous, le tableau pour chacune des municipalités du Granit.

MUNICIPALITÉS	2019	2018	+/-
Audet	772	764	8
Courcelles	797	910	-113
Frontenac	1 753	1 715	38
Lac-Drolet	1 029	1 017	12
Lac-Mégantic	5 632	5 742	-110
Lambton	1 626	1 574	52
Marston	719	718	1
Milan	303	244	59
Nantes	1 426	1 438	-12
Notre-Dame-des-Bois	953	922	31
Piopolis	379	361	18
Saint-Augustin-de-Woburn	705	667	38
Sainte-Cécile-de-Whitton	843	896	-53
Saint-Ludger	1 077	1 173	-96
Saint-Robert-Bellarmin	569	662	-93
Saint-Romain	711	734	-23
Saint-Sébastien	732	706	26
Stornoway	534	535	-1
Stratford	951	1 033	-82
Val-Racine	195	208	-13
Total	21 706	22 019	-313

Source : Gazette officielle publiée le 26 décembre 2018, décret no 1421-2018

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

par Diane Lafontaine, présidente du Conseil de gestion

ÉLECTIONS

Le 2 décembre, il y a eu élection annuelle des gestionnaires : André Martel a été réélu au poste de marguillier ; Raymond Gareau, débute un 1^{er} mandat et Florian Grenier a accepté de revenir comme gestionnaire pour un 1^{er} mandat après avoir siégé de 2004 à 2012. Enfin, Diane Lafontaine accepte de servir la Fabrique pour une 15^e année consécutive.

BAZAR ANNUEL

Si vous avez des articles à donner au profit de l'église, préparez-les; on vous contactera au début de juin pour les recevoir après avoir fait le ménage de la cave et l'installation des tables. MERCI pour cette belle contribution qui permet de donner une 2^e vie à des choses qui peuvent encore servir et par le fait même de diminuer le volume des matières recyclables dans le bac vert.

ALARME DE L'ÉGLISE

À la suite d'une fausse alarme déclenchée le 23 juin dernier, nous avons changé tous les détecteurs d'incendie; malgré cela, une deuxième fausse alarme s'est déclenchée dans la nuit de Noël. Nous demandons à quiconque entend à nouveau le système d'alarme se déclencher de rejoindre tout d'abord un gestionnaire avant de téléphoner aux pompiers. Saviez-vous qu'une mouche ou une araignée peut occasionner des frais allant jusqu'à 1 000 \$. Alors contactez-nous en premier: Luc Bourgault au 583-1286; Lucie Fortier au 583-4714; Florian Grenier au 583-0270; Lucie Boutin au 583-4584; Raymond Gareau au 583-6902 et Gilles Normandin au 583-3997.

MERCI de votre collaboration.

DES NOUVELLES DE LA PASTORALE

par Fernande Arguin

Comme le dit la chanson : « Tout le monde veut aller au ciel, oui, mais personne ne veut mourir. » Mais avant de mourir nous voulons vivre et être heureux. Quel est donc le secret du bonheur ? Une des conditions c'est de se savoir aimé tel que nous sommes.

Avec la venue de Jésus nous savons que nous avons un Père du ciel qui est Amour et Miséricorde. Ce Père veut partager avec nous cet amour. C'est lui qui nous invite à y répondre en toute liberté. C'est un Dieu patient, toujours prêt à nous accueillir si nous lui ouvrons la porte de notre cœur.

Nous savons que lorsque nous tombons en amour, la vie nous semble plus douce et nous devenons presque une autre personne tant le bonheur nous transforme. Nous nous découvrons des forces insoupçonnées et nous sommes prêts à changer pour plaire à notre bien-aimé.

Il en est ainsi quand nous choisissons de répondre à l'amour que Dieu attend de nous. Même avec nos défauts et nos erreurs, Dieu nous aime tels que nous sommes car il sait ce dont nous sommes capables en étant aimés.

C'est peut-être le secret du bonheur...

LE MOT DE LA BIBLIO

par Lucie Fortier-Grenier, responsable de la bibliothèque de Piopolis

Nous vous offrons toujours plus de services grâce à votre carte d'abonné et votre NIP.

PRETNUMÉRIQUE.CA a maintenant son propre lecteur Web. Que vous utilisiez un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent avec une connexion internet, vous pourrez utiliser le lecteur Web via votre navigateur préféré pour lire en ligne la grande majorité des livres numériques de notre collection. Le lecteur Web élimine l'obligation de

créer un compte Adobe et de télécharger un livre numérique emprunté sur une application de lecture tierce. Un simple clic suffit pour démarrer la lecture!

Une nouvelle collection de livres portant sur le Moyen Âge nous sera livrée le 12 février prochain, je vous invite donc à venir les emprunter.

Au plaisir de vous servir, les mardis de 13 h 30 à 14 h 30 et les jeudis de 19 h à 20 h.

MERCI aux nombreux bénévoles qui ont sollicité de porte-en-porte le 25 novembre 2018.

Guy Hamel, André Martel, responsables

CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DU GRANIT

MERCI PIOPOLIS



2 820\$ POUR L'ACHAT DE POMMES DE TERRE, PLUS 447\$ DANS LES TIRELIRES DE LA GUIGNOLÉE.
TOTAL : 3 267\$ ET 190 KILOS DE NOURRITURE

BONNE ANNÉE 2019

Des nouvelles du comité Les Petits Bonheurs

par Lucie Fortier-Grenier, présidente

Le 14 décembre dernier, nous avons livré 14 paniers remplis de nos bonnes recettes du temps des fêtes: tourtières, pâtés au poulet, beignes, biscuits, tartelettes, bûches de Noël et bonbons à l'érable.

Ces petits délices ont permis d'agrémenter les menus de nos gens et de leur rappeler que même s'ils sont parfois seuls dans leur maison, ils ont toute une communauté, qui à travers différents comités, est là pour eux.

Je vous souhaite une année remplie de Petits bonheurs au quotidien.



DES NOUVELLES DE L'AFEAS

par Carolle Fortier, présidente et Lucie Fortier-Grenier, secrétaire-trésorière



Dans le cadre de *Piopolis fête l'hiver*, le samedi 2 février à 10h, à l'édifice municipal, l'AFEAS offre deux conférences. La première, animée par Spomenka Adzic, portera sur notre activité Femmes d'ici: **Qualité de vie des femmes**. La deuxième présentée par Sonia Dumont s'intitule: **La thérapie par le rire**.

Les membres sont invitées à suivre deux formations qui se tiendront le mardi 5 février à Sherbrooke offertes par l'AFEAS régionale de l'Estrie et intitulées *Préparer et animer une intervention* et *Préparer une proposition*. Des membres du CA s'y rendront et celles qui désirent se joindre n'ont qu'à donner leur nom à la présidente.

Comme par les années passées nous vendons, au profit de l'AFEAS, des billets au coût de 20\$ chacun. Tous les membres du CA en ont en main. Nous comptons sur toutes nos membres pour s'en procurer un.

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, le Centre des femmes de la MRC du Granit propose un souper-spectacle qui aura lieu le vendredi 8 mars à la Polyvalente Montignac, le coût du billet est de 8\$ ou de 15\$ par solidarité. Pour réserver, composez le 819-583-4575.

Merci de participer à nos activités.

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE & CULTURELLE DE PIOPOLIS

par Raymond Gauthier, président

12

VIE CULTURELLE

La maison culturelle Laurier-Gauthier a connu une année active et un bel été 2018. Plus de 1 500 visiteurs ont visité l'exposition Les pierres qui font jaser.



Voici quelques-unes des réalisations de 2018:

- Un souper bénéfique offert à une soixantaine de personnes qui ont participé avec enthousiasme et générosité;
- Les portes de la Maison Laurier-Gauthier ouvertes à quatre reprises, en dehors des horaires prévus, pour permettre à quatre classes d'étudiants de visiter l'exposition;
- Des ateliers de création de sculpture sur livres offerts gratuitement par madame Micheline Allard;
- Une exposition des œuvres de madame Lucie Fortier, pastelliste et native de Piopolis, présentée au premier étage du 462 rue Principale, en collaboration avec la municipalité de Piopolis;
- Un présentoir présentant l'œuvre extérieure *Les nomades*, son auteur et son origine.

Les membres de l'AT&CP tiennent à remercier tout particulièrement:

- La Municipalité de Piopolis
- Madame Micheline Allard
- Les bienfaiteurs du souper du 4 mai
- La Caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le Granit
- Le Fonds de Développement des divisions des parcs éoliens de St-Robert-Bellarmin
- Les médias locaux
- Tous nos bénévoles

L'équipe souhaite offrir à toute la population ses meilleurs vœux pour l'année 2019, santé, bonheur.

Des nouvelles du comité de développement local de Piopolis

par Lucie Lafontaine

L'affiche sur la vie des chevreuils est installée dans le sentier, c'est très joli et le texte est facile à lire tout en étant instructif.



BIENVENUE AU CAFÉ DE PIO

par Alfonse Herscheid, bénévole

Pour la troisième année consécutive et grâce à l'heureuse initiative de Madame Thérèse Vallée, les bénévoles du Café de Pio accueilleront les gens d'ici et d'ailleurs cet hiver.

Comme par le passé, le Café ouvre le dimanche quand la messe a lieu à Piopolis. Les bénévoles serviront une bonne soupe, un sandwich, un café et un dessert à un prix très raisonnable. Une belle occasion de se rencontrer et de discuter entre nous.

On vous attend vers 11 h toutes les deux semaines à compter du 20 janvier 2019.

Exceptionnellement, l'activité n'aura pas lieu le dimanche 3 février en raison du festival *Piopolis fête l'hiver*.

Bienvenue à tous!

Petits, jeunes, moyens, vieux, grands... bricolent à Piopolis

par Christiane Gauthier, bénévole

Comme à chaque année, l'activité INTERGÉNÉRATIONNELLE se déroulera le dimanche 3 février en avant-midi. L'activité débutera à 10h dans le cadre du festival *Piopolis fête l'hiver* qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 février prochain.

Depuis cinq ans déjà, le Comité organisateur propose à la population une thématique nouvelle à réaliser qui, le printemps venu, se métamorphose en une nouvelle galerie «D'ART» le long des sentiers pédestres de la municipalité.

Mais, grand changement pour ce 3 février 2019...

Pas de nouveau thème cette année... Ben non! Puisqu'il faut plutôt s'empresser de venir au secours de la galerie des Carillons qui se trouve dans un piteux état, en fait qui souffre d'un sérieux délabrement! Les intempéries ont eu raison de sa vulnérabilité. En effet, les mobiles avaient beau tenter de se démener... de produire un son quelconque, peine perdue, ce coin de forêt était devenu muet.

Donc, les «sauveteurs» de tout acabit, intéressés à redonner une symphonie vocale à cette galerie, sont invités à venir nous rejoindre à l'Édifice municipal, en tenant d'une main un enfant et dans l'autre, quelques objets prêts à jouer un autre rôle que celui pour lequel ils avaient été conçus.



CAFÉ GÉNÉRATIONS BRANCHÉES

Clinique d'aide et d'échanges sur l'utilisation de votre tablette, téléphone intelligent ou de votre ordinateur portable

Une occasion de rencontrer une personne-ressource pour répondre à quelques questions ou de simplement partager vos connaissances avec d'autres utilisateurs autour d'un bon café.

Ouvert à tous, de 7 à 107 ans! 😊

Café et collation offerts sur place gratuitement

Organisatrice : Marie St-Jean

Partenaires collaborateurs :



GRATUIT

CLINIQUE D'AIDE SUR L'UTILISATION DE VOTRE APPAREIL
Aucune réparation

APPLE
ANDROID
WINDOWS

APPORTEZ VOTRE APPAREIL

PRÉPAREZ VOS QUESTIONS

PÉRIODES DE 10 MIN*

* Période d'aide avec une personne-ressource :

Rencontre de 10 min.

Possibilité de se remettre en ligne pour poursuivre (selon l'achalandage)



4 au 10 février 2019

12^e édition de la Semaine de l'intergénération du Granit

Célébrons l'intergénération!

L'intergénération c'est quoi ?

L'intergénération implique une relation entre deux générations différentes et ne se limite pas à une association enfants/aînés, mais jumelle aussi des jeunes et des adultes d'âges divers. Elle permet ainsi de créer des liens significatifs qui améliorent la qualité de vie des gens de la région.

Horaire complet des activités et information :

www.facebook.com/semaineintergeneration

819 583-0181 poste 118



Les Pétroles R. Turmel inc.

4575, rue Latulippe
Lac-Mégantic
(Québec) G6B 3H1

819-583-3838

real.turmel@turmel.ca
marc.chenel@turmel.ca



CHALET 4 SAISONS À LOUER
FORMULE TOUT INCLUS

**À Piopolis,
sur les rives
du lac Mégantic**




Info : 819 583-3424
(Lyne)

Site web :
www.havredepaix.info



**Auberge
Au Soleil Levant**
Resto
Hub

499 rue Principale, Piopolis, Québec G0Y 1H0
Téléphone : 819 583-5697
www.aubergeausoleillevant.ca



**CENTRE
FUNÉRAIRE
DU GRANIT**
MOUVEMENT COOPÉRATIF

*Manon Grenier
Directrice générale*

Tél.: 819 583-2919
800 667-2919
Fax: 819 583-3743
cfgranit@bellnet.ca
www.cfgranit.qc.ca

3844, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic, Qc.
G6B 2C6



***Tournage du bois**
Galleries et ornements

***Enseignes en bois**

***Usinage CNC**

***Meubles extérieurs
en bois**

Sonia Carrier, Pascal Brault
195 Rg. Clinton (rte 161), Woburn (Qc)
Tél.: (819) 544-2031 Fax: (819) 544-2133
Courriel: ateliercreation@hotmail.ca

Centre de Rénovation



DIANE POULIN, Propriétaire
3707, rue Laval, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 1A5

☑ 819.583.3336
📄 819.583.2814
dpoulin@entperinet.com

LES ENTREPRISES PÉRINET INC

Informez-vous



La Municipalité de Piopolis vous garde
informés par son site internet
www.piopolis.quebec et avec sa page facebook
www.facebook.com/Municipalité-de-Piopolis

Aimez notre page facebook et partagez-la avec
vos amis

STATION SERVICE ESSENCE ET DIÉSEL



- Essence ordinaire: 0,889 \$ Can./le litre modifiable sans préavis
- Diésel

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
6065 Arnold Trail
Coburn Gore, ME 04936
Phone: 207.297.2651
Fax : 207.297.2651

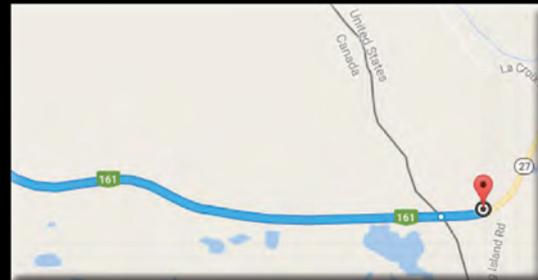
DINDES SURGELÉES: 0,68 \$ US / la livre

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
207.297.2651

● HEURES D'OUVERTURE

Lundi	07 h - 20 h
Mardi	07 h - 20 h
Mercredi	07 h - 20 h
Jeudi	07 h - 20 h
Vendredi	07 h - 20 h
Samedi	07 h - 17 h
Dimanche	07 h - 17 h

● LOTERIE

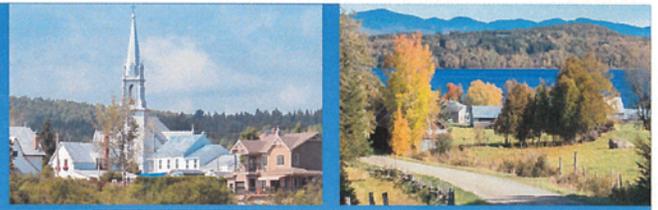


Hébergement Lac-Mégantic

Vous souhaitez louer votre chalet dans la région de Mégantic pour le rentabiliser?

Vous recherchez un chalet à louer dans la région de Mégantic à court terme?

www.hebergementlacmegantic.com * Tél. : 1.888.885.6521



Notre engagement dans le milieu

La Caisse Desjardins de la Région de Mégantic offre encore cette année, une compensation monétaire dans la Municipalité de Piopolis pour le développement du milieu.

Elle verse en 2017, la somme de 8 365 \$ dans le fonds d'aide au développement de Piopolis. Au cours des sept dernières années, c'est plus de 62 198 \$ qui a été versé dans ce fonds.

Le calcul est effectué sur la moyenne du volume d'affaires maintenu par les résidents de Piopolis.

Les formulaires de demandes de dons et commandites pour les organismes du milieu sont disponibles au bureau de la Municipalité.

À chaque année, le volume d'affaires des résidents, membres de la caisse est réévalué et chaque augmentation de volume est bonifiée.

Voilà une formule gagnante pour tous les citoyens !



Desjardins
Caisse de Lac-Mégantic
-Le Granit

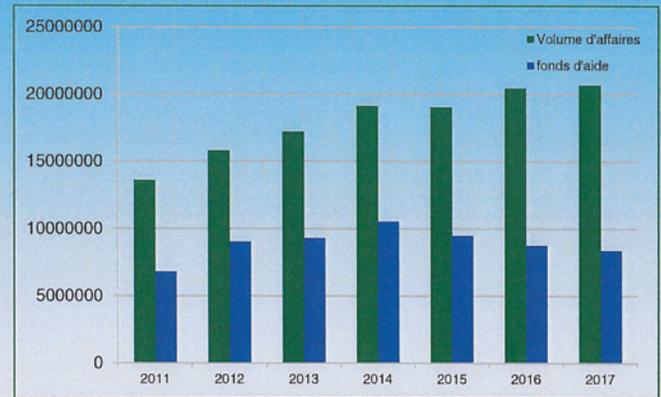
Siège social :

4749, rue Laval
Lac-Mégantic

Centre libre Piopolis :

454, rue Principale
Piopolis

Pour toujours mieux vous servir !



Vol d'aff.	MS	13 600 000	15 817 616	17 205 544	19 121 790	19 023 125	20 433 354	20 673 295
Fds d'aide	KS	6 800	9 018	9 297	10 519	9 462	8 737	8 365



CONSTRUCTIONS

Sébastien Poulin

3953 Quebec Central Lac-Mégantic Qc RBQ 5610-4433-01

819-554-8765 BUR 819-582-9358 CELL

constspoulin@hotmail.com sebastienpoulin.com

